

n'ayant que quelques pieds à traverser et tombent sur une bâtisse déjà surehauffée par l'incendie qui s'est déclaré en face, c'est-à-dire qu'elle est dans les meilleures conditions pour qu'elle prenne feu à son tour. Des immeubles de cinq et six étages dans des rues étroites, comme les rues St Pierre, St Paul, Lemoine etc... sont, en cas d'incendie de l'un d'eux, une menace pour ceux qui y font face, une cause de propagation du feu et des ravages aussi considérables que ceux de l'incendie du 23 janvier dont la population de Montréal se souviendra longtemps.

Un point qui attire l'attention de ceux qui sont témoins des conflagrations, qui malheureusement ne se répètent que trop souvent, c'est la nécessité de débarrasser la ville de ces innombrables fils de téléphone, de télégraphe, de lumière électrique, qui s'étendent au-dessus de nos têtes comme de vastes toiles d'araignées.

Quiconque a été témoin à Montréal d'un incendie de quelque proportion a pu observer combien ces malencontreux fils étaient un obstacle pour la prompt organisation des secours, un embarras et une menace pour les pompiers. Un quart d'heure, cinq minutes même employées à couper ou à détourner les fils permettent au feu de se répandre alors que souvent, ce même espace de temps aurait suffi à l'éteindre ou tout au moins à l'empêcher de se propager.

Tôt ou tard, on en viendra nécessairement à faire passer sous nos pieds les fils qui aujourd'hui surplombent nos têtes; mais, dans l'intérêt public, il faudrait que ce soit bientôt, immédiatement même si la chose est possible.

Telles sont les réflexions que nous suggèrent, dès le premier moment, les ravages de l'incendie d'hier; telles sont celles qui ont également dû frapper l'esprit de ceux qui, connaissant la valeur de nos pompiers, voient avec peine combien leurs efforts se trouvent contrariés et annihilés par des obstacles qui auraient pu et n'auraient pas dû exister.

Si, dans le passé, nos édiles ont manqué de prévoyance, l'expérience doit servir de leçon à ceux qui aujourd'hui tiennent en mains les destinées de notre ville. Il leur appartient de passer des règlements tels que les causes de propagation d'incendie disparaissent dans les futures constructions et qu'ils nous débarassent du tissu de fils et des innombrables poteaux qui s'alignent le long des rues.

ELOGES POUR LE GRAND TRONC

Au nombre de lettres de félicitations reçues par le département des voyageurs du Système du Chemin de Fer du Grand Tronc, au sujet de ses services sur les trains directs entre Boston, Chicago et Montréal, il en est une d'un homme d'affaires en vue à Chicago qui écrit à M. G. T. Bell, agent général des voyageurs, et dont nous détachons le passage suivant:

" Lorsque je suis allé à Denver, j'ai voyagé, à l'aller et au retour, entre Boston et Chicago, par la voie du chemin de fer du Grand Tronc, et il m'eût été impossible de rêver mieux, particulièrement en ce qui concerne le service des *sleeping-cars*, sans changer de train, sur le convoi de 3 heures au départ de Chicago pour l'est et sur le convoi de 11.30 h. a. m. de Boston pour l'Est.

Le service des chars restaurants sur la ligne du Grand Tronc n'est surpassé par celui d'aucune ligne du pays et possède bien peu de rivaux et, de fait, on pourrait dire qu'il y a peut-être deux ou trois lignes qui ont atteint pratiquement la perfection dans leur service de chars-restaurants, et le Grand Tronc en est une. Le système de char-café (non pas un buffet, mais où vous pouvez obtenir des produits mangeables et désirables, servis à la perfection) sur vos trains directs du jour, principalement sur la ligne entre Montréal et Toronto, n'est pas surpassé, tant sous le rapport de l'accommodation que sous celui de la cuisine.

" J'ajouterai, qu'il n'y a pas à mon avis, un voyageur choisissant cette route entre l'est et l'ouest, qui n'ait, comme moi, autre chose qu'un tribut d'éloges à adresser à la compagnie.

En tout temps, il est intéressant de voyager au Canada, et la ligne entre Montréal et Toronto est particulièrement belle tout le long du fleuve Saint-Laurent.

Agrandissement

MM. A. O. Morin et Cie importateurs de nouveautés, jusqu'ici au Board of Trade, transporteront leurs bureaux et magasin au No 337 rue Saint-Paul, local actuellement occupé par MM. Heney & Cie selliers en gros.

M. A. O. Morin partira vers le 15 février pour l'Europe où il va faire ses achats pour le printemps 1902.

MM. A. O. Morin & Cie, en prenant possession de leur nouveau local, ajouteront à leurs lignes actuelles, une série de marchandises courantes importées. Nous en reparlerons en temps et lieu.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Mercredi, le 23 courant a eu lieu la première assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Provinciale du Canada. Le résultat des opérations commencées en juillet dernier et s'étendant jusqu'au 31 décembre dernier, donnerait d'après le rapport des directeurs, un profit net et d'un peu plus de dix-neuf mille piastres.

A cette assemblée, il a été décidé que les dépôts d'épargne au-dessus de \$1000 seraient garantis à l'avenir, comme le sont actuellement ceux de \$1000 et au-dessous, par des débiteures et valeurs mobilières de réalisation facile. Les dépôts d'épargne supérieurs à \$1000 et faits antérieurement à l'adoption de la nouvelle résolution devront, dans les douze mois de la date de l'assemblée être garantis dans les mêmes conditions.

Ont été réélus directeurs MM. Ducharme; Burland; H. Laporte; Hon. Beaubien et Hon. Paquette.

L'EXPOSITION PAN-AMERICAINE

Nous trouvons à la *Gazette du Canada* avis de la participation officielle du Canada à l'Exposition pan-américaine de Buffalo.

Pour tardif que soit cet avis, il ne faisait guère de doute que le gouvernement donnerait une réponse favorable à l'invitation qu'il avait reçue de prêter son concours et son assistance aux Canadiens désireux de prendre part à cette exposition.

Nous souhaitons que bon nombre de nos compatriotes exhibent à Buffalo les produits de leur industrie. Nous savons et nous devons savoir qu'avec la barrière douanière que les Etats-Unis ont élevée contre nos produits, nous ne pouvons pas espérer conquérir le marché américain voisin. Mais il ne faut pas oublier non plus que d'autres contrées de l'Amérique prendront part à cette exposition de Buffalo et que ces contrées doivent faire connaissance avec nos produits, les comparer comme prix et qualités à ceux de nos voisins, si nous voulons réellement nous créer de nouveaux débouchés, c'est-à-dire étendre notre champ d'exportation.

Créer la demande pour nos produits, exciter la concurrence entre acheteurs de nos produits, c'est aider le producteur de ces mêmes produits.